

Image not found or type unknown



Faire des travaux dans une maison en donation

Par **nanny**, le **08/01/2008** à **20:45**

j'habite une maison individuelle, ma mere en est l'usufruitiere, mon frere et moi les donataires.
Je souhaiterai surelever la maison pour m'en faire un appartement individu. Dois-je demander l'autorisation a mon frere?
merci de me repondre.